

Portrait de la Flandre Intérieure au regard de la protection de l'enfance

Pour un diagnostic partagé des ressources au service de parcours accompagnés

DONNEES 2014

Données de
contexte

Mineurs pris en
charge 2007-2014

Mineurs présents
au 31 déc. 2014

Flux de mineurs
en 2014

Informations
préoccupantes

Motifs de prise en
charge

Les jeunes
majeurs

Les ressources du
territoire



Unités Territoriales

- Armentières
- Bailleul/Merville
- Hazebrouck

DIRECTION TERRITORIALE DE FLANDRE INTERIEURE : QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE

DONNEES DE POPULATION



7% de la population du département du Nord

Population	Fl. Intérieure	Nord	% DT
Population totale	184 161	2 579 208	7,1%
dont: moins de 18 ans	45 673	618 408	7,4%
18 - 20 ans	6 743	115 112	5,9%
21- 24 ans	8 530	150 008	5,7%
Nombre de naissances	2 627	36 678	9,0%

Source Insee RP (recensement de population) et état civil données 2011

POPULATIONS VULNERABLES

	Fl. Intérieure	Nord
Part des enfants vivant dans une famille sans actif occupé*	9,5%	16,9%

*famille monoparentale dont le parent n'est pas en emploi et famille avec couple et enfant(s) dont aucun des parents n'est en emploi

Scolarisation des 2-5 ans	Fl. Intérieure	Nord
Part des enfants scolarisés parmi l'ensemble des enfants de 2-5 ans inclus	85,3%	81,6%

Situation des 18-25 ans	Fl. Intérieure	Nord
Part des jeunes scolarisés parmi les 18 - 24 ans inclus	42,9%	52,6%
Part des jeunes de 18 à 25 ans ni en emploi ni en formation ni en stage	21,2%	24,2%

Population sans diplôme	Fl. Intérieure	Nord
Part de la population de 15 ans et + sans diplôme ou avec certif. d'étude ou brevet	37,8%	37,3%

Population dans les quartiers politique de la ville	Fl. Intérieure	Nord
Effectif	4 124	360 372
La Flandre Intérieure représente 1,1% de la population en quartier politique de la ville pour 7,1% de la population totale du Nord		

Source : Insee, RP 2011

Santé des populations - données 2008-2011	ZP FI Intérieure	Nord
Indice comparatif de mortalité avant 65 ans	114,6	132,4
mortalité évitable par action sur le syst. de soin	106,0	128,9
mortalité évitable par la prévention	132,9	142,9

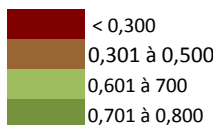
Source : ORS - comparaison à la moyenne française (=100)

IDH 4 : Indice de développement humain

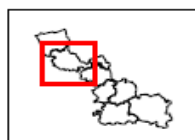
Une illustration des disparités infraterritoriales

Indicateur composite réalisé par la Direction du développement Durable, de la Prospective et de l'Evaluation de la Région Nord Pas-de-Calais. Variables utilisées :

- Indice comparatif de mortalités toutes causes
- pourcentage de la population adulte diplômée
- revenu fiscal médian par unité de consommation



Plus l'IDH4 se rapproche de 1, plus le niveau de développement est élevé, comparé aux performances des autres territoires.



France métropolitaine : 0.639

Région Nord pas de Calais : 0.482

Evolution entre les RP 2006 et 2011:	Fl. Intérieure	Nord
Population totale	3,5%	0,5%
moins de 18 ans	2,9%	-1,0%
18 - 20 ans	-8,3%	-6,4%
21- 24 ans	-1,8%	-2,6%

Nombre de ménages	Fl. Intérieure	Nord
dont: % ménages d'une personne	25,9%	32,0%

Nombre de familles	Fl. Intérieure	Nord
dont: % familles monoparentales	12,3%	15,6%
% familles nombreuses	12,1%	12,7%

Taux d'activité des femmes	Fl. Intérieure	Nord
progression depuis RP 2006	2,8%	+2,6 points

Source : Insee, RP 2011

Mères de moins de 21 ans	Fl. Intérieure	Nord
Nb de naissances de mères mineures	10	345
Nb de naissances de mères de 18-20 ans	79	1557

Source : DEF - certificats de santé du 8ème jour - 2013

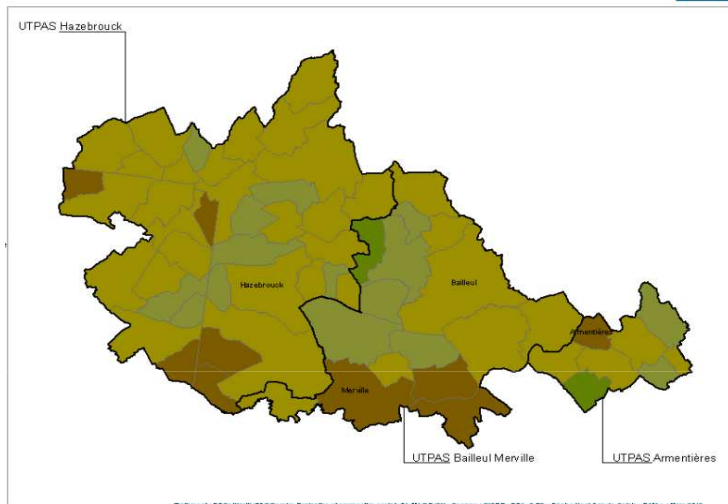
Chômage	Fl. Intérieure	Nord
Part des chômeurs dans la population active (15 - 64 ans)	11,5%	16,3%
Part des chômeurs chez les jeunes (15-24 ans)	27,6%	35,1%

Définition: nombre de chômeurs / population active. Précaution dans l'analyse du taux de chômage des jeunes: le taux est calculé sur une faible population active, le taux d'activité étant peu élevé pour cette tranche d'âge.

Source : Insee, RP 2011

Revenu de Solidarité Active	Fl. Intérieure	Nord
RSA : nb de foyers payés	6 011	142 229
RSA : personnes couvertes	13 835	323 033
Part des personnes couvertes dans la pop.	7,5%	12,5%

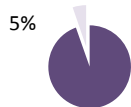
source CNAF (hors MSA) - TB Elisa déc. 2013

DIRECTION TERRITORIALE DE FLANDRE INTERIEURE
Déclinaison communale de l'Indice de Développement Humain (IDH-4) en 2007

LES MINEURS PRIS EN CHARGE DANS LE CADRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE DE 2007 à 2014

En Flandre Intérieure, le nombre de mineurs pris en charge dans le cadre de la protection de l'enfance a très fortement augmenté entre 2007 et 2014 (+19,2% contre 6,2% pour l'ensemble du Nord), malgré une baisse significative en 2014 (-7,4%).

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	évolution 2007/2014	évolution 2013/2014
Nombre de mineurs bénéficiant d'au moins une mesure DTFI	912	989	969	940	1 062	1 141	1 174	1 087	19,2%	-7,4%
Evolution annuelle DTFI		8,4%	-2,0%	-3,0%	13,0%	7,4%	2,9%	-7,4%		
Nb de mineurs bénéficiant d'au moins une mesure Nord	19 166	19 676	19 513	19 566	19 799	20 570	20 714	20 353	6,2%	-1,7%
Evolution annuelle Nord		2,7%	-0,8%	0,3%	1,2%	3,9%	0,7%	-1,7%		
Part mineurs DTFI / ensemble des mineurs pris en charge ds le Nord	4,8%	5,0%	5,0%	4,8%	5,4%	5,5%	5,7%	5,3%		



La DT de la Flandre Intérieure prend en charge chaque année environ 5% de l'ensemble des mineurs pris en charge dans le cadre de la protection de l'enfance dans le département, alors qu'elle comptabilise 7,4% de l'ensemble des mineurs du département.

Fin 2014, 2,4% de l'ensemble des mineurs de la DT sont pris en charge dans le cadre de la protection de l'enfance, contre 3,3% pour l'ensemble du Nord.

En DTFI, l'augmentation du nombre de mineurs pris en charge sur la période est essentiellement dû à la très forte progression des mesures de protection judiciaire, AEMO comme placements; ces 2 types de mesures ont baissé dans les mêmes proportions en 2014.

	2007	2012	2013	2014	évolution 2007/2014 Fl. Intérieure	évolution 2013/2014 Fl. Intérieure
Mesures	81	102	78	85	4,9%	9,0%
dont : IEAD	38	57	25	34		
AP	43	45	53	51		
Mesures	849	1 054	1 142	1 020	20,1%	-10,7%
dont : AEMO	430	526	578	504	17,2%	-12,8%
Plac. Assistance Educative	375	485	489	455	21,3%	-7,0%
Placement direct	4	16	36	16		
Total plac. direct + plac. Ass. Educ.	379	501	525	471	24,3%	-10,3%
Placement TDC	40	27	39	45		
Statuts	26	43	36	45		
dont : DAP	4	10	13	14		
Tutelle	16	17	10	15		
Pupille	6	16	13	16		
Nombre total de mesures et statuts concernant un mineur	956	1 199	1 256	1 150	20,3%	-8,4%
Nombre de mineurs bénéficiant d'au moins une mesure	912	1 141	1 174	1 087	19,2%	-7,4%
dont : enfants ayant une AEMO + une autre mesure	44	58	82	63		
ratio mes. adm./mes. Judiciaires*	8,7%	8,8%	6,4%	7,7%		
ratio IEAD+AEMO/placements *	50,3%	50,4%	49,4%	48,7%		

* hors statuts

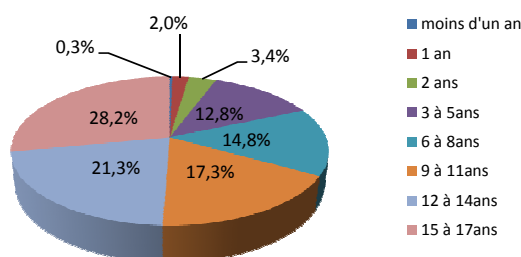
Nord 2014	évolution 2007/2014 Nord	évolution 2013/2014 Nord
1 159	-2,1%	-6,5%
432	-30,2%	-12,4%
727	28,7%	-2,5%
19 430	5,9%	-2,5%
10 156	2,0%	-0,1%
8 267	13,9%	-3,9%
137	-50,7%	-55,9%
8 404	11,5%	-5,7%
870	2,0%	3,6%
799	27,6%	14,6%
218	-23,2%	-7,2%
333	94,7%	15,2%
248	11,7%	10,4%
21 388	6,1%	-2,2%
20 353	6,2%	-1,7%
1 035	4,1%	-9,9%
5,6%		
51,4%		

Les mesures de protection administrative représentent 7,7% des mesures sur la Flandre Intérieure, pour 5,6% sur l'ensemble du département.

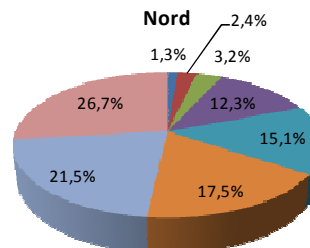
LES MINEURS PRIS EN CHARGE DANS LE CADRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE AU 31 DECEMBRE 2014

SEXE ET ÂGE - tous statuts et mesures confondus

Flandre Intérieure



Nord



La répartition par âge des mineurs pris en charge en Flandre Intérieure est proche de celle enregistrée au niveau départemental, avec cependant un peu moins de moins de 3 ans (5,7% contre 6,9%), au profit des grands adolescents.

La part des filles est en Flandre Intérieure inférieure de presque 2 points à celle enregistrée pour l'ensemble du Nord (43,9% vs 45,7%)

source : Philéas ASE

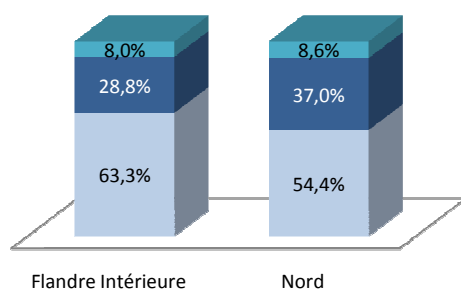
DG solidarité - DPMC - Service pilotage et observation sociale

LES MINEURS PRIS EN CHARGE AVEC HEBERGEMENT AU 31 DECEMBRE 2014

Sur les 1087 mineurs pris en charge dans la Flandre Intérieure, 566 (52,0%) le sont dans le cadre d'un hébergement et 32 dans le cadre d'un placement à domicile (SAAMAD). Lorsqu'ils sont hébergés, les mineurs sont plus souvent en famille d'accueil en Flandre Intérieure.

Type d'hébergement

- Accueil familial
- Etablissement
- Tiers Digne de Confiance



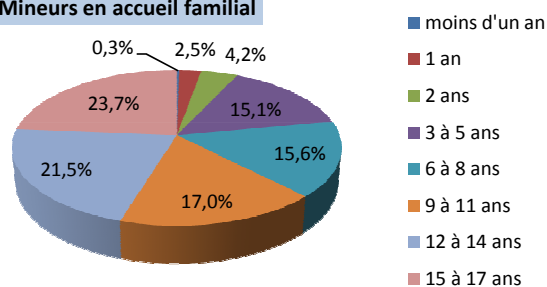
Mineurs en situation de handicap

Il n'est pas possible de repérer l'ensemble des mineurs ayant une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées dans le logiciel Philéas ASE. Cependant 13 mineurs étaient pris en charge en internat dans le cadre d'un établissement MDPH en décembre 2014. Parmi eux, 5 bénéficiaient également d'un accueil familial, généralement pour les week ends. On repère également quelques jeunes qui, accueillis en famille d'accueil, étaient pris en charge en journée par un établissement spécialisé.

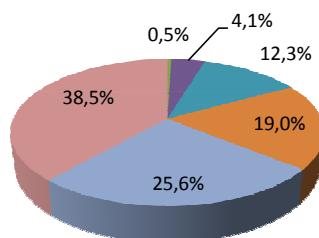
Sexe et âge médian* des jeunes accueillis

		Flandre Intérieure	Nord
Accueil familial	Âge médian	11 ans 29 j	10 ans 3 mois 20 j
	Part des filles	47,9%	46,9%
Etablissement	Âge médian	13 ans 11 mois 24 j	13 ans 6 mois 14 j
	Part des filles	39,0%	44,4%
Ensemble	Âge médian	12 ans 3 mois 9 j	11 ans 10 mois 8 j
	Part des filles	44,4%	45,7%

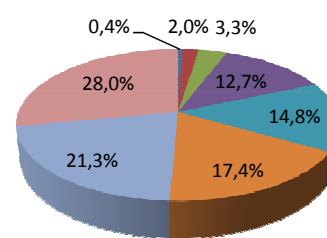
*l'âge médian sépare la population en 2 groupes d'effectifs égaux

Flandre Intérieure
Mineurs en accueil familial

Mineurs en établissements



Ensemble des mineurs accueillis



Les jeunes confiés en établissements sont nettement plus âgés (+3 ans) que ceux en famille d'accueil, dans la Flandre Intérieure comme dans le Nord. Ce sont beaucoup plus souvent des garçons que chez les jeunes en accueil familial. L'âge médian de l'ensemble des jeunes accueillis est de 5 mois supérieur en Flandre Intérieure par rapport au Nord.

La part des mineurs de moins de 3 ans parmi l'ensemble des mineurs accueillis est similaire à celle enregistrée pour le Nord.

Avec 32 jeunes en SAAMAD, la DT mobilise ce dispositif légèrement au-delà des places disponibles sur son territoire (30 places).

LES MINEURS HEBERGÉS AU 31 DECEMBRE 2014 : Accueil Provisoire - Placement en assistance éducative - Tutelle - Pupille - DAP

Un quart des mineurs pris en charge avec les mesures et statuts précités ont connu leur première mesure de protection de l'enfance avant leur 1er anniversaire en Flandre Intérieure, pour plus du tiers sur l'ensemble du Nord.

Âge au 31 déc. 2014	Flandre Intérieure									Nord			
	Âge lors de la première admission									Part 1ère admission		Part 1ère admission	
	moins d'un an	1 an	2 ans	3 à 5 ans	6 à 8 ans	9 à 11 ans	12 à 14 ans	15 à 17 ans	Ensemble	avant 1 an	avant 3 ans	avant 1 an	avant 3 ans
<1 an	1								1				
1 an	9	1							10	90,0%		87,5%	
2 ans	14	3							17	82,4%		64,7%	
3 à 5 ans	36	18	9	4					67	53,7%	94,0%	55,6%	88,0%
6 à 8 ans	30	15	21	17	5				88	34,1%	75,0%	41,6%	71,1%
9 à 11 ans	26	18	12	26	17	5			104	25,0%	53,8%	35,1%	63,8%
12 à 14 ans	26	10	16	30	18	18	16		134	19,4%	38,8%	27,6%	50,0%
15 à 17 ans	50	14	10	22	19	16	24	30	185	27,0%	40,0%	23,8%	41,2%
Ensemble	273	134	116	216	124	94	94	50	1101	24,8%	47,5%	36,7%	60,7%

* la première mesure a pu être une mesure à domicile

lecture : 27% des 15-17 ans ont été admis dans le cadre de la protection de l'enfance avant leur premier anniversaire

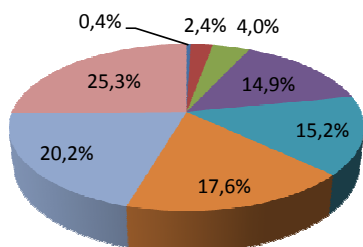
source : Philéas ASE

De la même manière, la part des mineurs pris en charge pour la première fois avant leur 3ème anniversaire est mondialement en Flandre Intérieure (47,5%) comparativement à l'ensemble des mineurs pris en charge dans le département.

LES MINEURS EN AEMO 31 DECEMBRE 2014

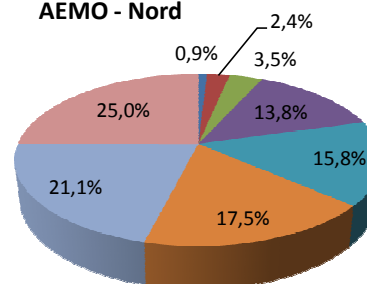
Les 504 jeunes suivis en AEMO sont un peu plus jeunes, en Flandre Intérieure, que ceux bénéficiant d'une mesure avec hébergement (âge médian inférieur de 1 ans 2 mois). Leur répartition par âge est proche de celle enregistrée sur l'ensemble du département

Mineurs en AEMO - Flandre Intérieure



■ moins d'un an
■ 1 an
■ 2 ans
■ 3 à 5 ans
■ 6 à 8 ans
■ 9 à 11 ans
■ 12 à 14 ans

AEMO - Nord



	Flandre Intérieure	Nord
% filles	43,4%	45,7%
Âge médian	11 ans 1 mois 7 jours	11 ans 2 mois 26 jours
Admission avant 1 an	24,8%	19,9%
Admission avant 3 ans	47,5%	43,3%

Double mesures avec AEMO :

	Flandre Intérieure		Nord	
	nb total	nb AEMO+	nb AEMO+	%
AP	53	3	101	13,9%
Plac. AE	489	19	391	4,7%
Plac. direct	36	14	107	78,1%
Plac. TDC	39	27	436	50,1%

Le nombre de double mesures passe de 82 à 63 mesures sur la DT de la Flandre Intérieure.

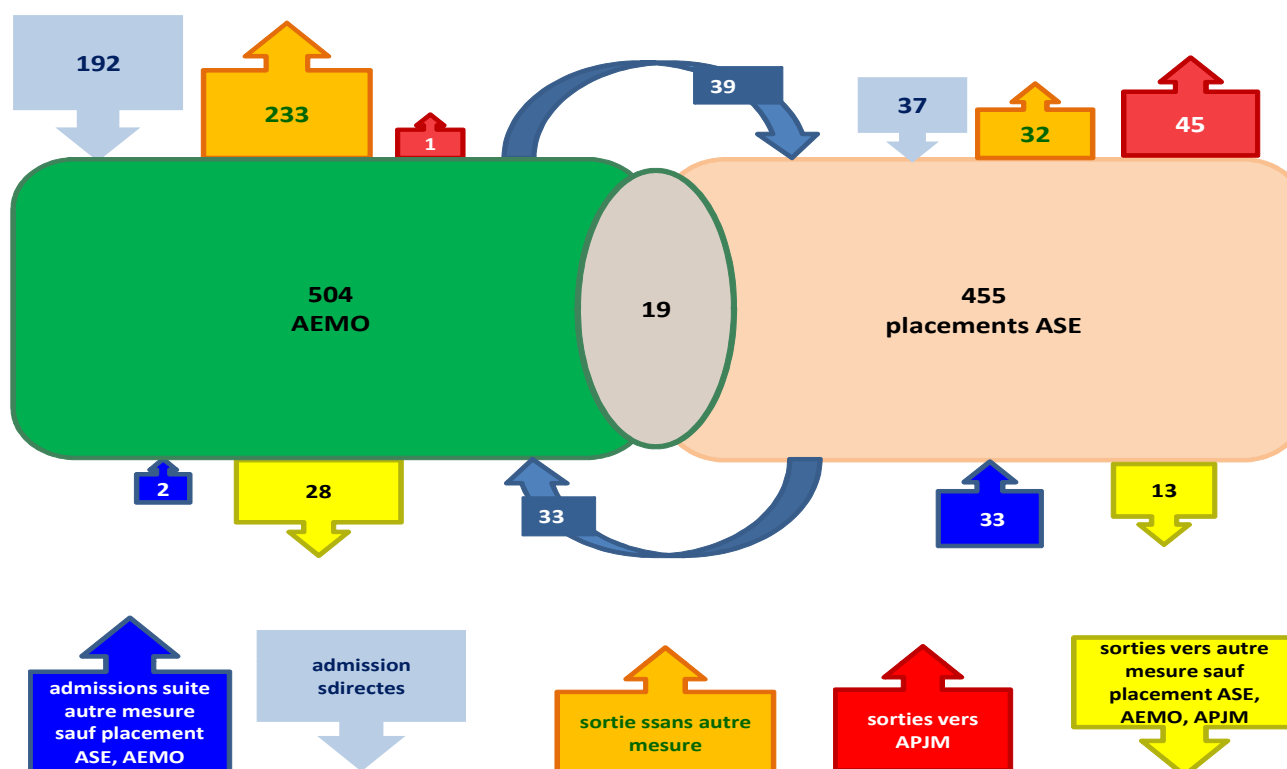
LES MINEURS ETRANGERS ISOLES

En décembre 2014, 9 mineurs étaient repérés comme mineurs étrangers isolés, 3 en placement en assistance éducative, et 6 bénéficiant d'une tutelle au Président du Conseil départemental.

Ces mineurs étaient tous accueillis en établissement.

LES FLUX DE MINEURS AU COURS DE L'ANNEE 2014

Principaux flux de mesures en 2014 - DT Flandre Intérieure



LES MINEURS NOUVELLEMENT ADMIS AU COURS DE L'ANNEE 2014

Les mineurs nouvellement admis selon leur statut ou mesure à l'admission :

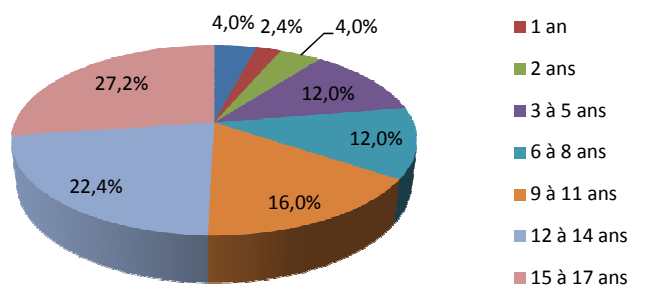
	Flandre Intérieure		Nord		Flandre Intérieure
Accueil provisoire	61	18,7%	903	13,6%	6,8%
Action Educative en Milieu Ouvert	192	58,7%	4390	66,3%	4,4%
Placement en assistance éducative	37	11,3%	968	14,6%	3,8%
Autres	37	11,3%	359	5,4%	10,3%
Ensemble	327	100,0%	6620	100,0%	4,9%

58,7% des 327 admissions directes en Flandre Intérieure se font dans le cadre d'une prise en charge AEMO, pour 66,3% dans le Nord.

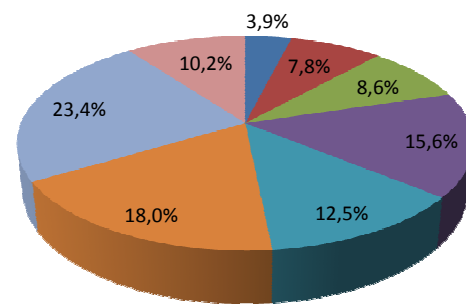
Les admissions directes en accueil provisoire sont plus fréquentes en Flandre Intérieure : 18,7%, pour seulement 13,6% dans le Nord.

La répartition par âge des jeunes nouvellement admis est très différente en fonction de la mesure au moment de l'admission : 10% des jeunes admis en AEMO ont 15 ans ou plus, pour plus du quart en ce qui concerne les autres mesures.

Âge des mineurs admis - Flandre Intérieure
tous statuts et mesures sauf AEMO



Mineurs admis en AEMO* - Flandre Intérieure



*calculs réalisés sur les données saisies dans Philéas ASE, qui ne sont pas exhaustives

LES JEUNES AYANT UNE PREMIERE MESURE DE PLACEMENT EN ASSISTANCE EDUCATIVE AU COURS DE L'ANNEE 2014

37 jeunes ont été admis en placement en assistance éducative en 2014 sans autre mesure auparavant (Nord : 968)

39 ont été admis suite à une mesure d'AEMO (N : 922) : cela représente 13% des 301 fin d'AEMO enregistrées dans l'année

22 ont été admis suite à un accueil provisoire (Nord : 428)

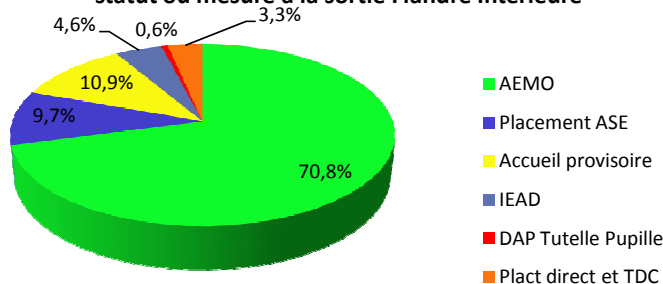
11 ont été admis suite à une autre mesure (Nord : 135)

au total, 109 mineurs ont connu un premier placement en assistance éducative dans l'année (Nord : 2454)

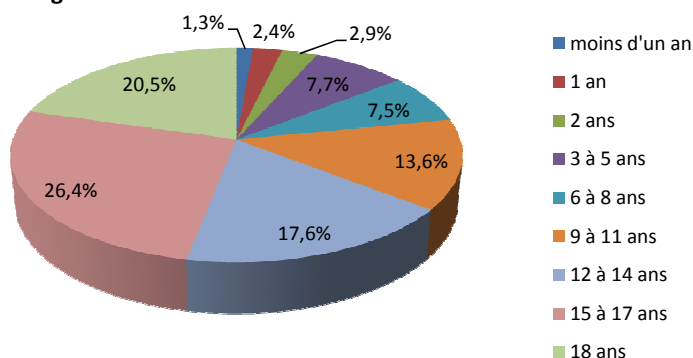
LES MINEURS SORTIS AU COURS DE L'ANNEE 2014

368 mineurs ont été enregistrés comme sortis du dispositif de protection de l'enfance en 2014, ou en fin de mesure du fait de leur majorité.

Mineurs sortis en 2014 selon leur
statut ou mesure à la sortie Flandre Intérieure



Âge des mineurs sortis en 2014* - Flandre Intérieure



* sans autre mesure à l'issue de la prise en charge

Sources : Philéas ASE et services AEMO

314 mineurs sont sortis du dispositif sans autre mesure, 71% suite à une main levée d'AEMO, et 9,7% suite à une main levée de placement en assistance éducative.

54 jeunes, arrivés à majorité, ont sollicité et obtenu un contrat jeune majeur à l'issue de leur prise en charge en tant que mineurs.

LES INFORMATIONS PREOCCUPANTES

	2011	2012	2013	2014
Nb d'IP transmises aux serv. Nord	6826	7625	6006	6338
Nb d'IP qualifiées Nord	3754	2821	3423	3212
Taux d'IP qualifiées Nord	55%	37%	57,0%	50,7%
Nb d'IP transmises aux serv. DT	517	662	442	499
Part DT / ensemble des IP	7,6%	8,7%	7,4%	7,9%
Nb d'IP qualifiées DT	341	271	261	203
Part DT/ ens. des IP qualifiées	9,1%	9,6%	7,6%	6,3%
Taux d'IP qualifiées DT	66,0%	41,0%	59,0%	40,7%

Nb d'enfants concernés (IP transmises)		
	en 2011	en 2014
Nord	10164	9 307
DT	723	727
%DT	7,1%	7,8%

Données 2012 et 2013 non disponibles

source : Philéas - traitement DEF

La procédure ayant été modifiée en 2010, il n'est pas possible de comparer l'ensemble des données 2011 avec les données antérieures. Cependant, en 2008, 7295 enfants étaient concernés par une IP, dont 532 sur la DTFI (7,3%).

Saisines de l'autorité judiciaire

Environ 1 information préoccupante qualifiée sur 3 sur l'ensemble du département aboutit, selon l'estimation réalisée, à un signalement aux autorités judiciaires, un accompagnement social étant le plus souvent proposé suite à l'évaluation. Ces données sont cependant à fiabiliser.

La majorité des signalements aux autorités judiciaires se fait donc non pas suite à une IP, mais dans le cadre d'un suivi ou d'un accompagnement de la famille déjà mis en place par les services départementaux.

Faits constatés lors de l'évaluation - données 2011

négligences et carences éducatives	45%
violence physique, psychologique, sexuelles	25%
conflits ou violences, en particulier dans le couple	60%

source : Philéas - traitement DEF

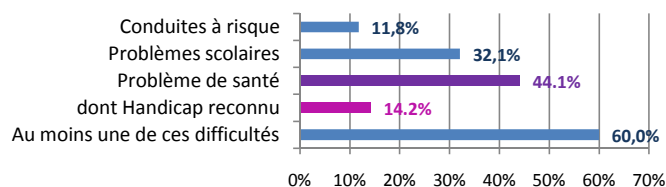
données 2012 et 2013 non exploitables

MOTIFS DES PRISES EN CHARGE

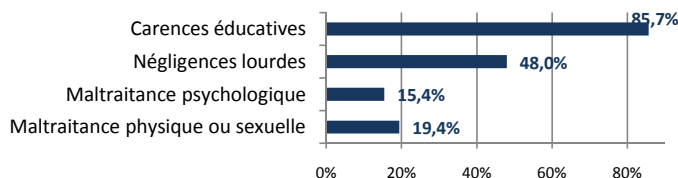
Problématiques des enfants pris en charge par l'ASE - étude 2008 sur 983 mineurs tous statuts et mesures sauf IEAD et AP (correspondant à 602 familles). Les résultats n'ont pas pu être territorialisés. Les résultats portent sur l'ensemble du département.

Situation à l'admission des enfants

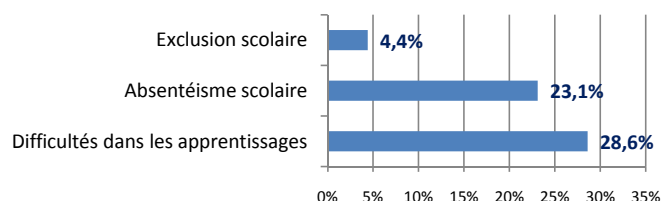
Caractéristiques des enfants



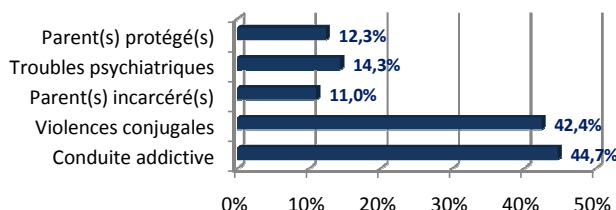
Motif de prise en charge en protection de l'enfance



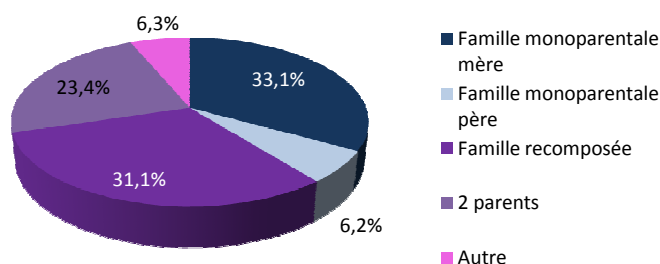
Enfants en obligation scolaire : situation à l'admission



Problématiques parentales - en % de familles concernées



Structure des familles

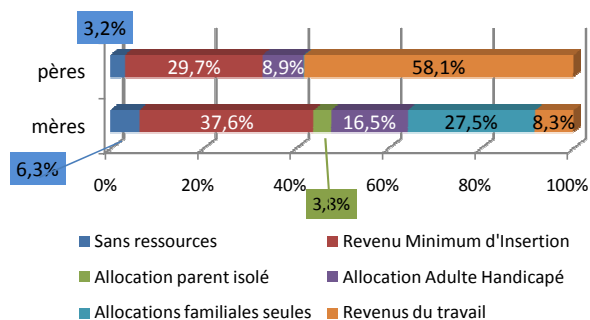


2 familles sur 3 comprennent 3 enfants ou plus

9% des enfants étaient orphelins de père, 4% orphelins de mère, et 0,6% de leurs 2 parents

Source : Etude sur les enfants pris en charge par le service de l'Aide Sociale à l'enfance - Nord - DGAS - SEPS - GLM-PL - avril 2011

Ressources des parents

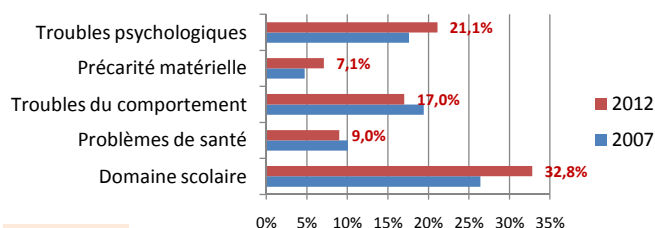


MOTIFS DES PRISES EN CHARGE

Observatoire interpartenarial AEMO - bilan 2005-2012 - données Nord

Enfants pris en charge au cours de l'année : le contenu du signalement

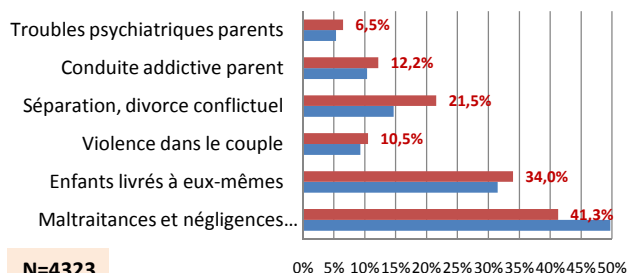
Éléments de danger repérés à l'origine du signalement concernant l'enfant :



N=3758

source : observatoire AEMO

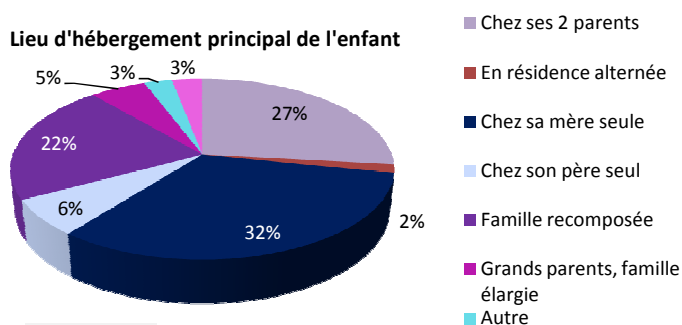
Faits caractérisant le danger à l'origine de la mesure



N=4323

Enfants et familles suivis dans l'année

Lieu d'hébergement principal de l'enfant



N=9592

Etayage des mesures

Par le secteur médico social

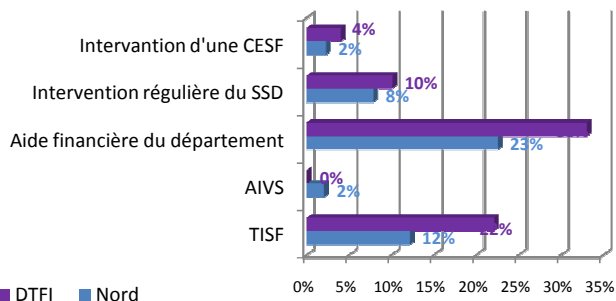
	DTFI	Nord
CAMSP CMP CMPP	21%	15,1%
IMP IMPro IME	3%	3,3%
SESAD	ND	1,4%
ITEP	ND	0,8%
Struct. de soin (addictologie - EPSM)	5%	4,5%
Ortophoniste ou psychologue libéral	10%	ND
Accompagnement thérapeutique	ND	1,1%

Ressources des parents

	Père ou concubin	Mère ou concubine
RSA	17%	38%
Salaire	37%	18%

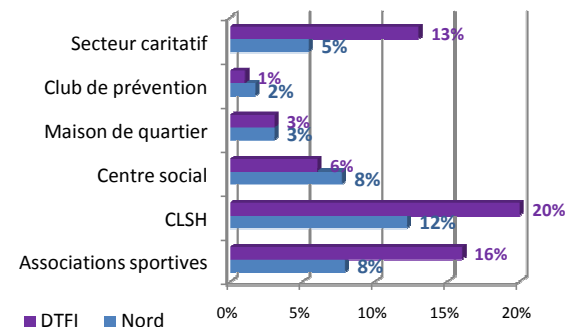
Etayage des mesures

Par des interventions complémentaires au domicile



Source : observatoire interpartenarial de l'AEMO judiciaire

Par les associations de proximité



Commentaires et analyses du territoire

LES JEUNES EN CONTRAT JEUNE MAJEUR
AU 31 DECEMBRE DE 2007 à 2014

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	évolution 2007/2014	évolution 2013/2014
Nombre de contrats jeunes majeurs - Flandre Intérieure	84	87	81	77	93	94	105	101	20,2%	-3,8%
Nombre de contrats jeunes majeurs Nord	1 292	1 268	1 214	1 246	1 325	1 388	1 420	1 451	12,3%	2,2%
Part Flandre Intérieure	6,5%	6,9%	6,7%	6,2%	7,0%	6,8%	7,4%	7,0%		

Le nombre de jeunes en contrat jeune majeur a augmenté plus vite, sur la période, en Flandre Intérieure que sur l'ensemble du Nord, mais est resté stable entre 2013 et 2014. La part des jeunes en contrat jeune majeur parmi l'ensemble des jeunes de 18-20 ans inclus est légèrement supérieure, en Flandre Intérieure, à celle enregistrée pour le Nord (1,5% vs 1,3%).

Parmi les jeunes présents au 31 décembre 2014, 3 avaient été admis en tant que mineur étranger isolé avant sa majorité. On notera que dans l'étude menée par la DEF auprès des territoires au 1er semestre 2015, ce nombre s'élevait à 27

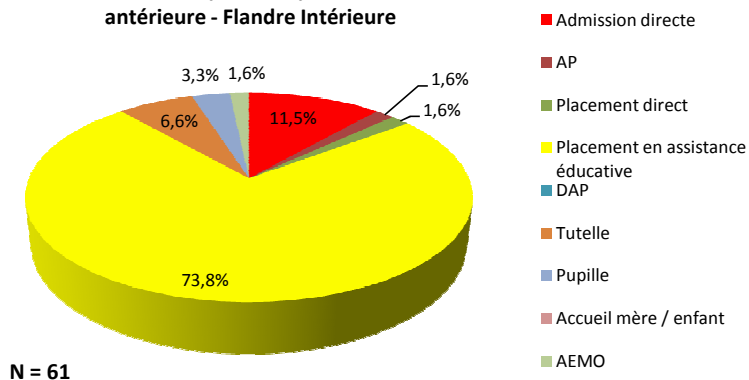
Modalités d'hébergement des jeunes présents au 31 décembre 2014

	Flandre Intérieure		Nord	
Etablissement MDPH	3	3,0%	60	4,1%
Etablissement MDPH + acc. familial	2	2,0%	24	1,7%
Accueil familial	23	22,8%	350	24,1%
PFS	1	1,0%	8	0,6%
Et. ASE internat -village d'enfants	9	8,9%	263	18,1%
Et. ASE - appart. - semi autonomie*	33	32,7%	276	19,0%
FJT - RHJ	21	20,8%	195	13,4%
Autre (CHRS, hospitalisation...)		0,0%	2	0,1%
Logement autonome	6	5,9%	110	7,6%
Résidence universitaire		0,0%	15	1,0%
Hébergé	6	5,9%	65	4,5%
NR	3	3,0%	163	11,2%
Ensemble	101	100,0%	1451	100,0%

Sources : Philéas ASE - DLES - DEF

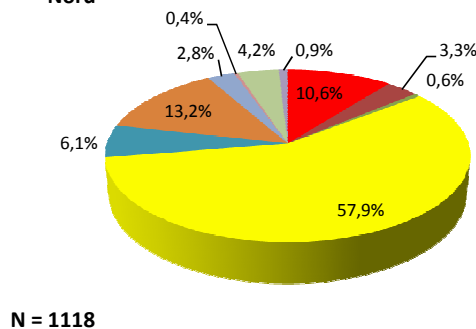
Les données concernant les modalités d'hébergement des jeunes majeurs étant partiellement saisies dans le logiciel Philéas ASE, une approche en a été faite en croisant différentes sources :

- Philéas ASE
- enquête menée sur le 1er semestre 2015 par la DEF auprès des directions territoriales
- données sur les FJT des pôles gestion de la DEF et de la DLES.

LES JEUNES ADMIS AU COURS DE L'ANNEE 2014
Jeunes admis en contrat jeune majeur selon leur situation antérieure - Flandre Intérieure


Source : Philéas ASE

La majorité des jeunes admis en APJM étaient en placement en assistance éducative avant la signature de leur contrat. Cette proportion est cependant plus élevée en Flandre Intérieure (73,8%) que dans le Nord (57,9%).

Nord

Enjeu :

L'accès à l'autonomie des jeunes majeurs. . La connaissance de la situation des jeunes à la fin de leur contrat.

Portrait de la Flandre Intérieure au regard de la protection de l'enfance

DOCUMENT DE TRAVAIL

DES MOYENS AU SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Le personnel départemental - DT Flandre Intérieure

Effectifs théorique-31/12/2014	DTFI	Nord
Effectif cible (effectif permanent)	221,5	4007
dont postes vacants	5	184
dont pôle enfance famille	19	237
dont travailleurs sociaux enfance	27	355
dont travailleurs sociaux SSD	33	573
dont CESF	4	67



5,5% des effectifs de la DG Solidarité
6,5% des effectifs DG SOL affectés aux territoires

Source: SIAD

Les assistants familiaux au 31 dec 2014

Nb d'assistants familiaux ayant au moins 1 enfant confié	216
Nb d'assistants familiaux en attente d'enfant	7
Nb de nouveaux assistants fam. embauchés en 2014	1
Nb d'assistants fam. licenciés ou retraités en 2014	1
Âge médian des assistants familiaux	53 ans



8,2% de l'ensemble des assistants familiaux du département ayant au moins un enfant confié

Source: logiciel de paye des assistants familiaux

Budget total de protection de l'enfance	410,3 M€
dont accueil familial	142,6 M€
dont accueil en établissement	211,2 M€
dont aide à domicile	40,5 M€

Source: grand angle - réalisé 2014

Les structures et services de protection de l'enfance en Flandre Intérieure

Les places tarifées en hébergement, en accueil de jour et en accompagnement

	Fl. Int. pl. autorisées	Dont EPDSAE	Nord pl. autorisées	Dont EPDSAE		Fl. Int.	Nord
Serv. d'accompagnement parental (nb de fam)	50	50	195	114	Total des places en accompagnement (hors AEMO non renforcée) Dont pl. EPDSAE	94	936
AEMO renforcée			36	36			
Accueil de jour	14		403	56			
Service d'accueil, acct. et maintien à domicile	30	18	302	174	Total des places d'hébergement (hors accueil maternel) Dont pl. EPDSAE	180	3 630
Villages d'enfants			165				
Placement familial spécialisé	15		300	65			
Internat	135	15	2636	598	Il faut ajouter aux 3630 places tarifées dans le département du Nord les 154 places conventionnées et les 45 places subventionnées dans des établissements situés en Belgique	33	787
dt pouponnière, centre pte enfance			153	123			
Internat de semaine			60				
Séjours de rupture			9				
Accueil d'urgence ou d'évaluation			67	42			
Accueil 72h							
Appartements et semi autonomie	30	18	393	82			
Places conventionnées en Belgique			154				
Centres maternels	3		277	82			
dont places en appartement	3		83	80			

Sources : DEF - pôle établissement et services

AEMO : ADSSEAD AGSS et EPDSAE

	Nord		AEMO Nord
Journées prévisionnelles 2014	3 695 289	Budget total 2014 en M€ (CA)	25,771 M€
EPDSAE	381 605	Source: grand angle - réalisé 2014	
Associatifs	3 313 684		

Les structures et services de la protection judiciaire de la jeunesse

	Nord	Unités en DT FI	
Etablissements de placement éducatif (EPE)	4		Nord : en nombre de structures, certaines structures étant composées de plusieurs unités
Centre éducatif fermé (CEF)	1		
Services territoriaux éducatifs de milieu ouvert (STEMO)	5		DT : existence d'unité(s) implantée(s) sur la DT
Services territoriaux éducatifs et d'insertion (STEI)	2		
Etablissement pénitentiaire pour mineur	1		

Autres partenaires concourant à la protection de l'enfance

Les services d'aide à domicile - 2 associations

Dotation 2014 - en nb d'heures	nb d'h DT	Nord
Techniciennes de l'intervention sociale et familiale (TISF)	24 400	255 100
<i>part DT</i>	9,6%	
Auxiliaires de vie sociale (AVS)	2 800	45 950
<i>part DT</i>	6,1%	

Source : DEF - bilan de tarification 2014

Foyer de jeunes travailleurs - résidences d'hébergement

	DT	Nord
Nombre total de places*	62	1 466
Nb de jeunes accueillis au cours de l'année	78	2306
<i>dt jeunes pris en charge par l'ASE*</i>	5	478

*Source : DLES - rapport d'activité des RHJ-FJT - année 2013

Prévention spécialisée

	DT	Nord
nb de postes en ETP	10,55	331,86
<i>dont ALSES</i>	2	29,9
postes prévention jeunesse	3	37

*ALSES = acteurs de liaison en environnement scolaire

Source : DEF

Etablissements et services pour enfants en situation de handicap

cf cartes p.15

à compléter

Partenariat avec l'éducation nationale

à compléter

Centres d'Action Médico-sociale Pécoce (CAMPS)

	DT	Nord
Nombre de places	72	1 158
<i>part DT</i>	6,2%	

Source : DEF

Les CAMPS sont cofinancés par le Département et l'ARS

Les données transmises par les FJT dans leurs rapports d'activité ne permettent pas de repérer de quelle direction territoriale dépendent les jeunes qu'ils accueillent. Parmi les 5 jeunes pris en charge par l'ASE qui ont résidé en FJT ou RHJ au cours de l'année 2013, aucun n'était mineur.

Centre sociaux

	DT	Nord
Nb de centres sociaux	9	157
Postes AILE dans les CS	6	128

*AILE = animateurs d'insertion et de lutte contre les exclusions

Source : DEF

Autres partenariats, à compléter

QUESTIONNEMENTS ET ANALYSES PARTAGES RELATIFS A LA SITUATION DES FAMILLES SUR LE TERRITOIRE

question / objet

problématiques

diagnostic des ressources

QUESTIONNEMENTS ET ANALYSES PARTAGES RELATIFS A LA SITUATION DES ENFANTS

question / objet

problématiques

diagnostic des ressources

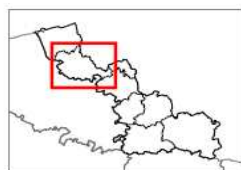
QUESTIONNEMENTS ET ANALYSES PARTAGES RELATIFS A L'OFFRE DE SERVICE

question / objet

problématiques

diagnostic des ressources

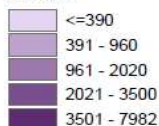
QUELQUES CARTOGRAPHIES



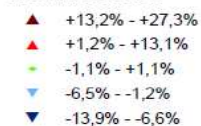
Département du Nord :
733 520 personnes de moins de 21 ans
(-2,6% entre 2006 et 2011)

DT Avesnois :
64 921 personnes de moins de 21 ans
(-4,5% entre 2006 et 2011)

Effectifs



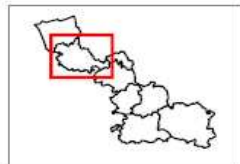
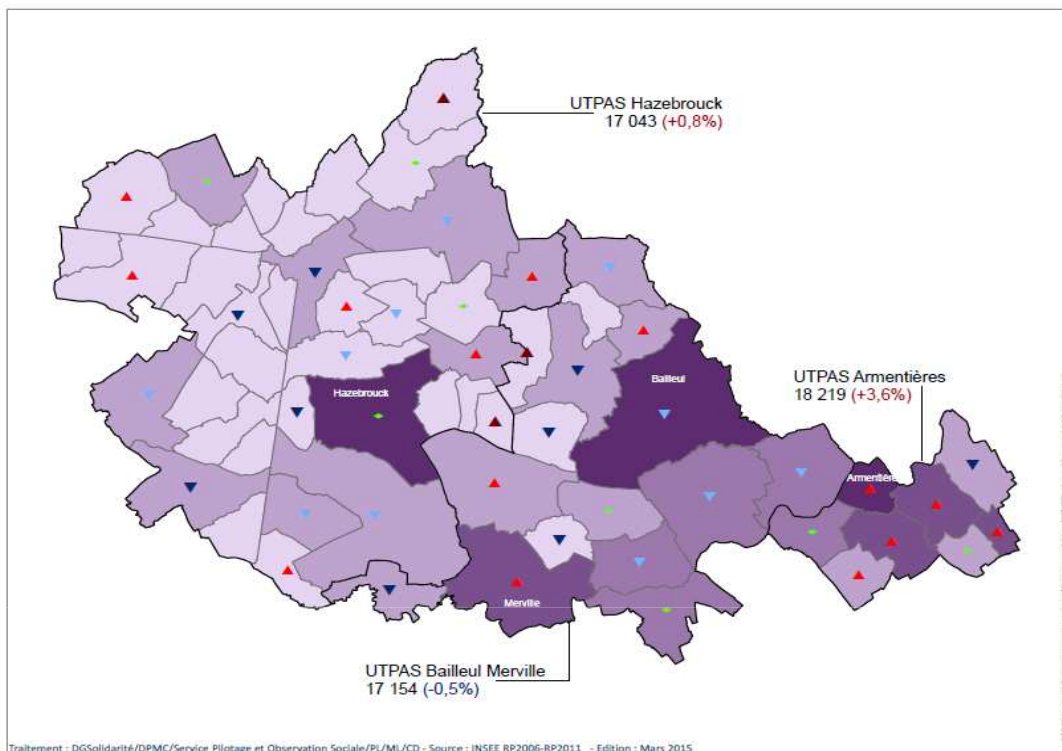
Evolution 2006-2011



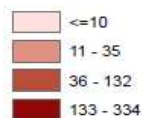
Note : Evolutions réalisées uniquement lorsque les effectifs sont supérieurs à 200.

0 5 10 Km

DT FLANDRE INTERIEURE Les Moins de 21 ans en 2011 et l'évolution entre 2006 et 2011

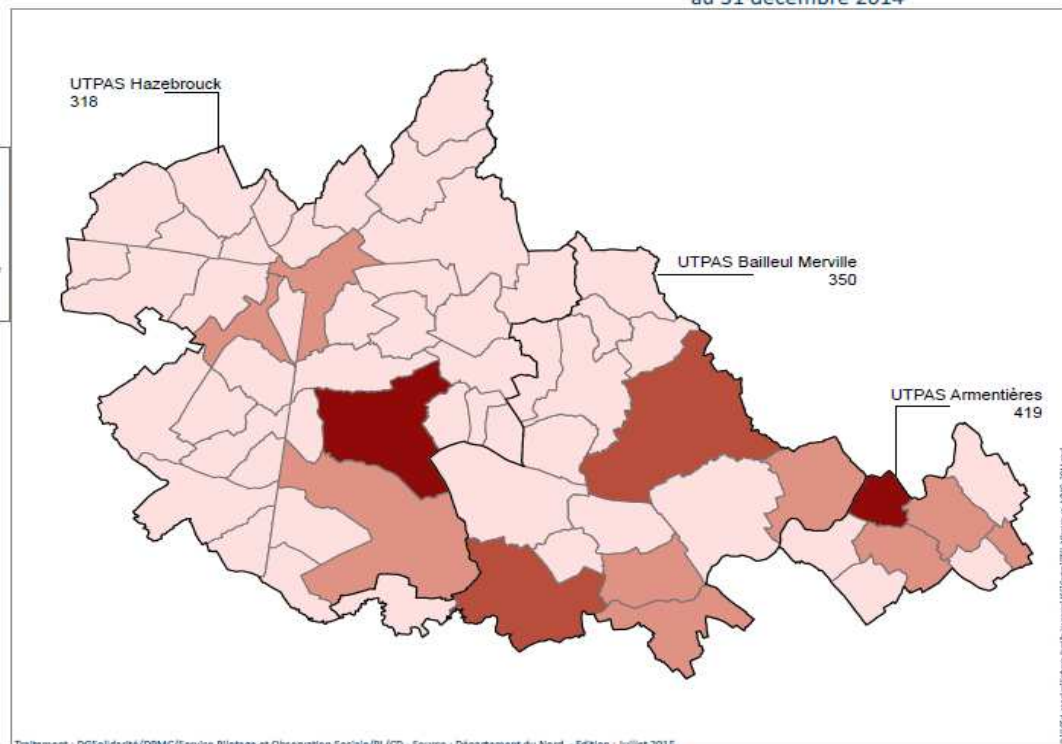


Département du Nord :
- 20 353 mineurs pris en charge (avec service adoption)
- 3,3% de l'ensemble des mineurs du Nord
DT Flandre Intérieure :
- 1 087 mineurs pris en charge
- 2,4% de l'ensemble des mineurs de Flandre Intérieure



0 4 8 Km

DT DE FLANDRE INTERIEURE Mineurs pris en charge dans le cadre de la protection de l'enfance au 31 décembre 2014



LE DISPOSITIF D'ACCUEIL



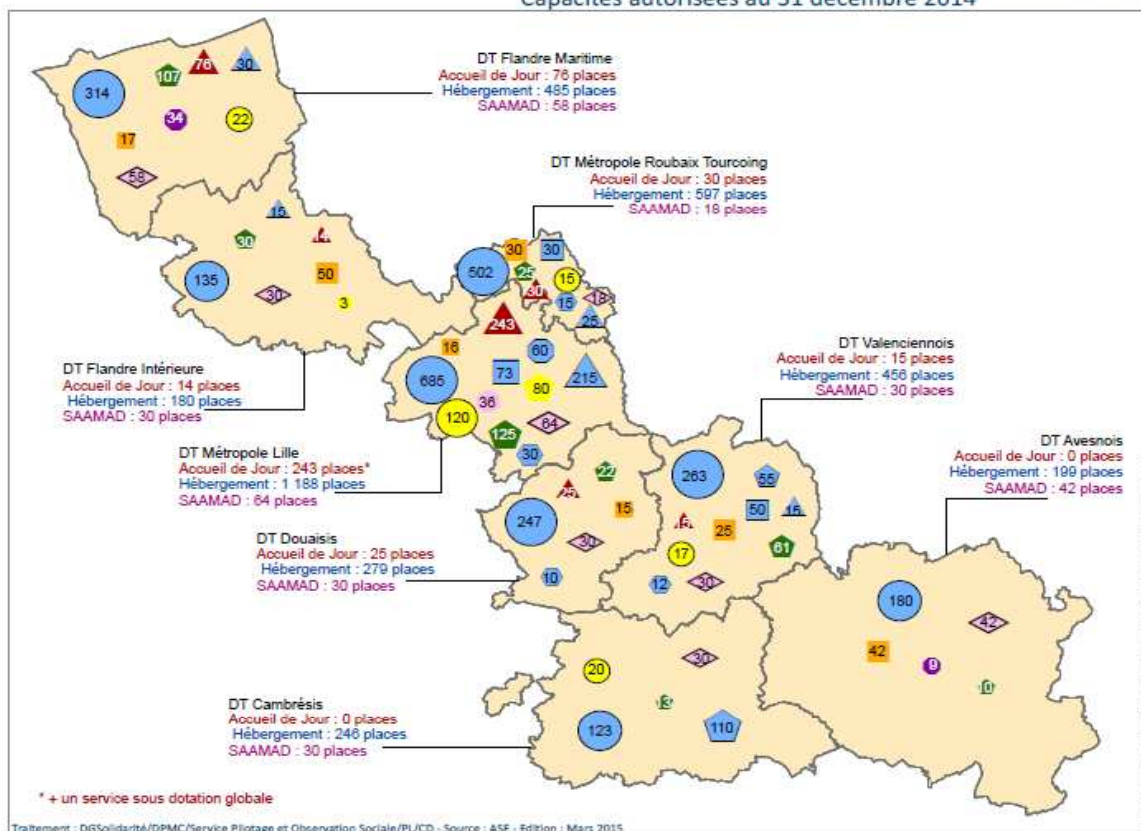
Département du Nord :
Accueil de Jour : 403 places
Hébergement : 3630 places
SAAMAD : 302 places

- Accueil d'urgence et/ou évaluation
- Centre de petite enfance / Pouponnière
- Placement familial spécialisé
- Village SOS
- Internat - Semaine
- Internat
- Appartement Semi autonomie
- AEMO Renforcé
- SAAMAD
- Service accompagnement parental
- Séjour de rupture
- Accueil de jour
- Accueil Mère-enfant : Appartement
- Accueil Mère-enfant : Internat

Le chiffre à l'intérieur des symboles indique la capacité des structures dans la DT

0 5 10 Km

DEPARTEMENT DU NORD Protection de l'enfance - Etablissements et services Capacités autorisées au 31 décembre 2014

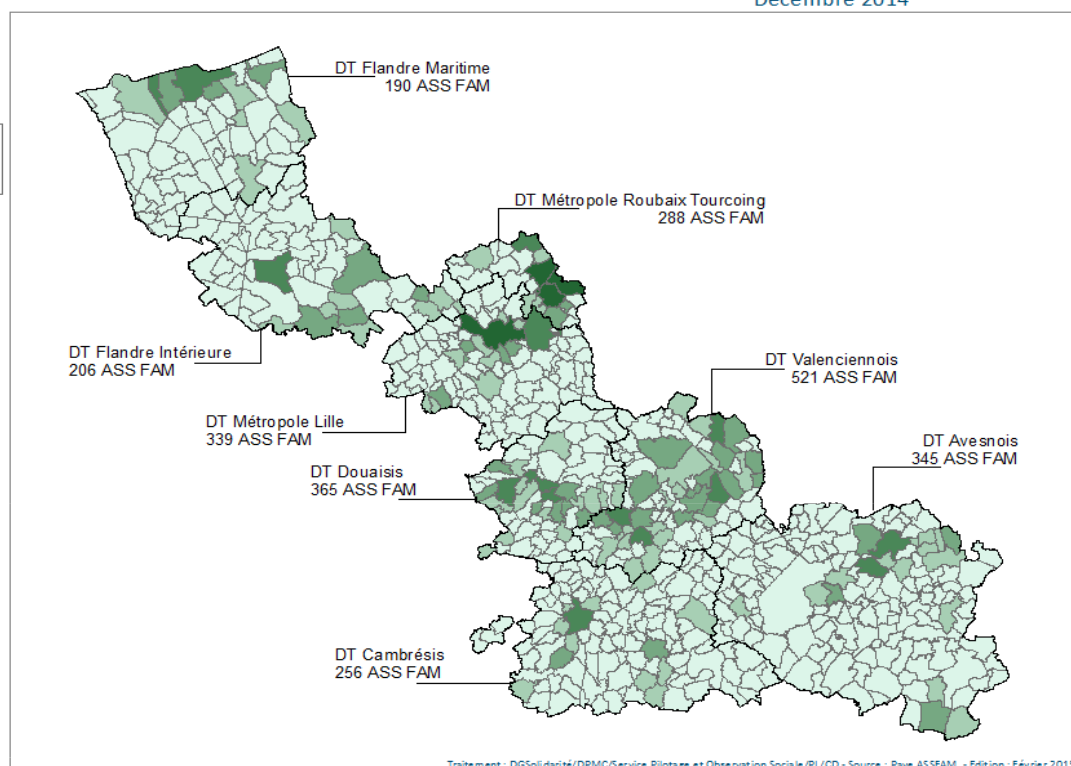


Département du Nord
2 696 ASS FAM
(dont 186 Ass Fam Hors Nord)

- <=5
- 6 - 10
- 11 - 19
- 20 - 38
- 39 - 71

0 5 10 Km

DEPARTEMENT DU NORD Nombre d'Assistants Familiaux ayant au moins un enfant confié Décembre 2014

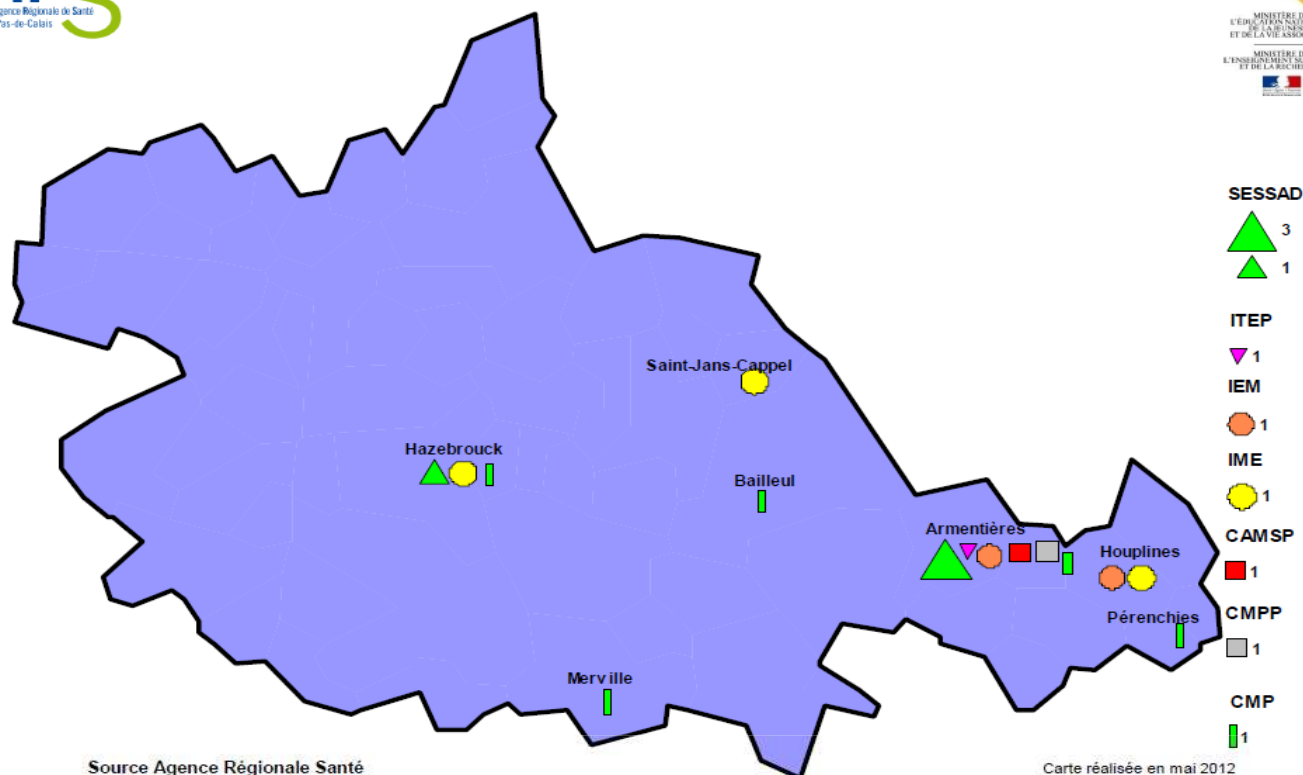


Portrait de la Flandre Intérieure au regard de la protection de l'enfance

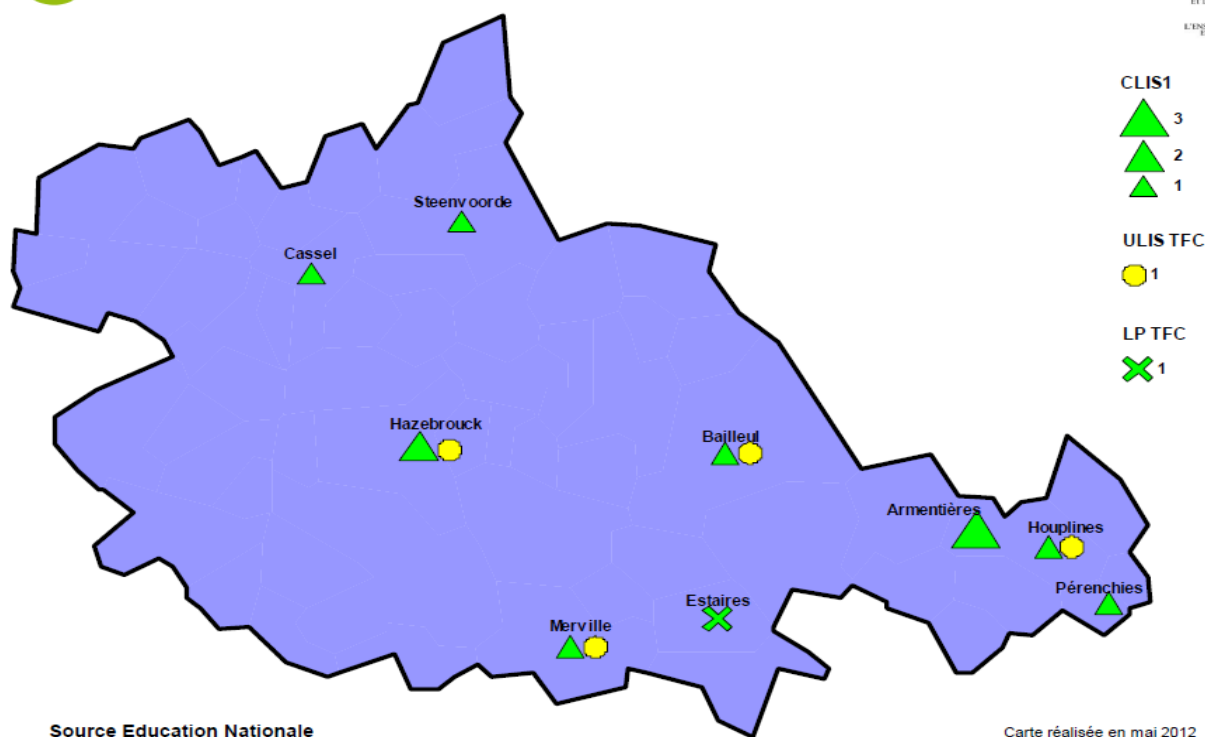
ETABLISSEMENTS ET SERVICES - ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



Etablissements et services pour enfants handicapés Flandre Intérieure

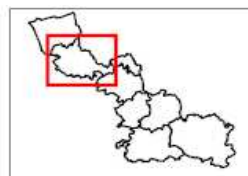


ULIS et CLIS Flandre Intérieure



Portrait de la Flandre Intérieure au regard de la protection de l'enfance

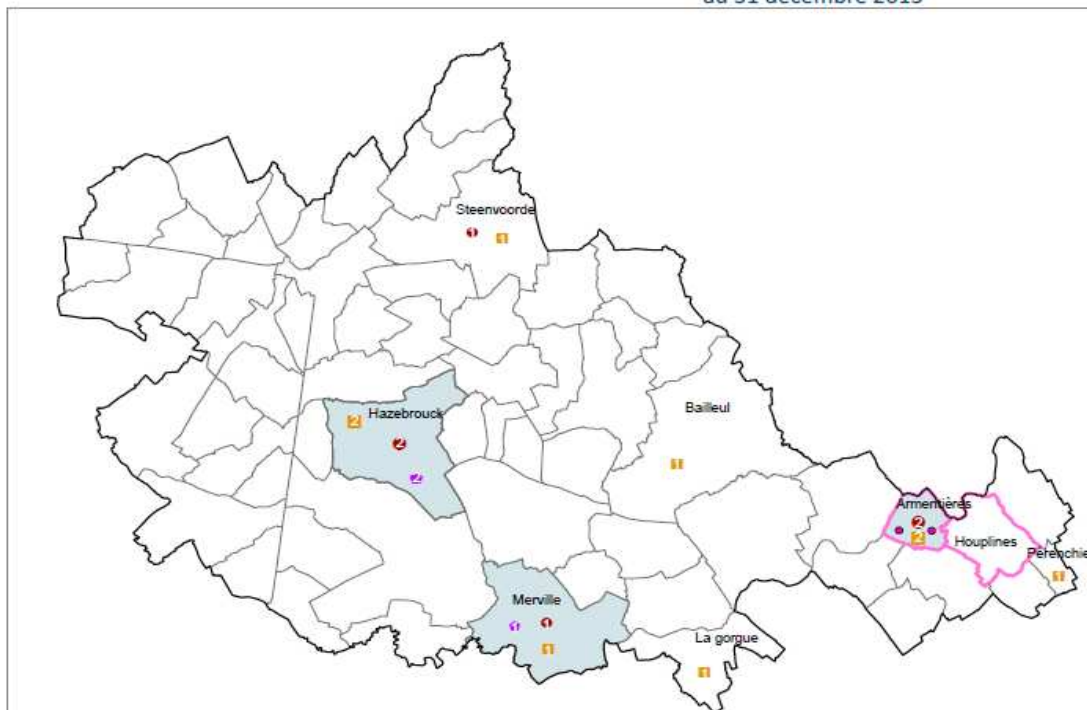
PREVENTION JEUNESSE



DT Flandre Intérieure
6 postes AILE (+3 demandes en cours)
9 centres sociaux
2 postes ALSES
3 postes PPJ

DT DE FLANDRE INTERIEURE
Récapitulatif des indicateurs jeunesse
au 31 décembre 2013

Nord
le département



*ALSES = Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Social
*AILE = Animateurs d'Insertion et de Lutte contre les exclusions

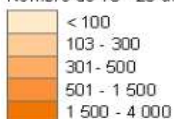
Traitement : DGSolidarité/DPMC/Service Pilotage et Observation Sociale/PL/ML/CD - Source : DEF/Service Jeunesse SIGWEB/Enseignement/collèges - Edition : Février 2013

0 2,5 5 Km



UTPAS = Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale

Nombre de 16 - 25 ans



Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Centre de planification familiale

Permanences SSD

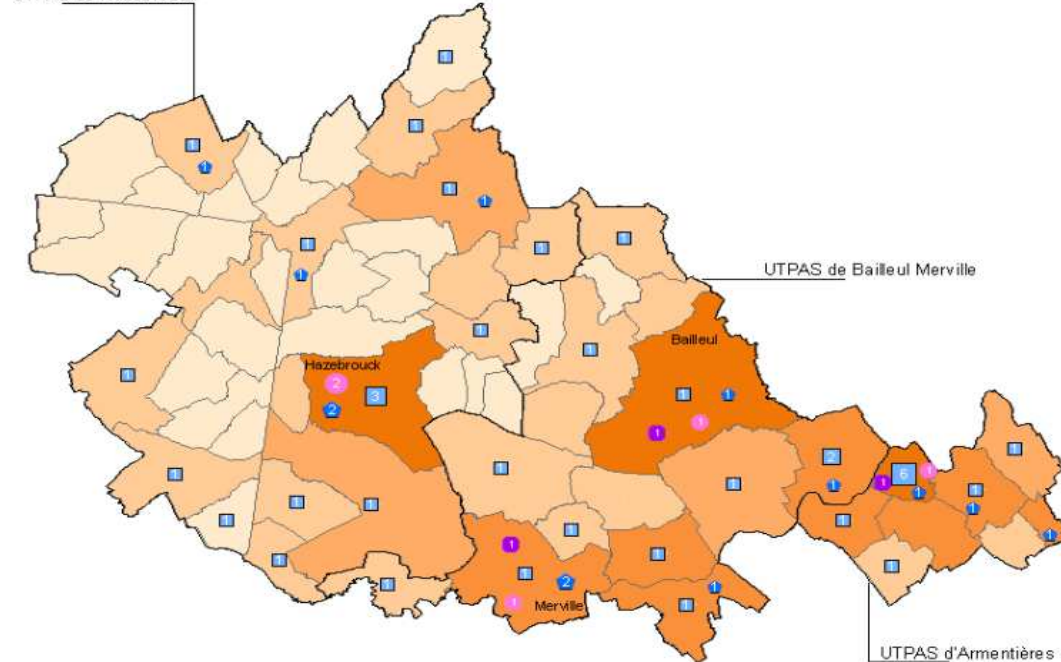
Permanences SPS



DIRECTION TERRITORIALE DE FLANDRE INTERIEURE
Jeunesse : Santé - Social



UTPAS de Hazebrouck



UTPAS de Bailleul Merville

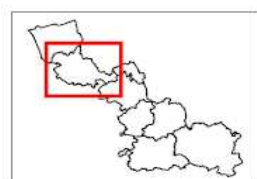
UTPAS d'Armentières

0 5 10 Km

Traitement : DGSolidarité/DPS/Service Evaluation et Prospective Sociale/PL/ML/CD - Source : UTPAS/UTPAS - Edition : juillet 2012

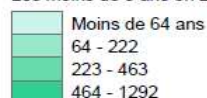
Portrait de la Flandre Intérieure au regard de la protection de l'enfance

L'ACCUEIL PETITE ENFANCE

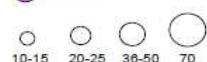


7 478 enfants de - 3 ans
Microcrèches : 4 (40 p)
Crèches : 2 (70 p)
Crèches familiales : 1 (50 p)
Haltes-Garderies : 5 (112 p)
Siège HG itinérante : 1 (12 p)
Multiaccueil : 9 (233 p)
Jardins d'enfants : 2 (37 p)

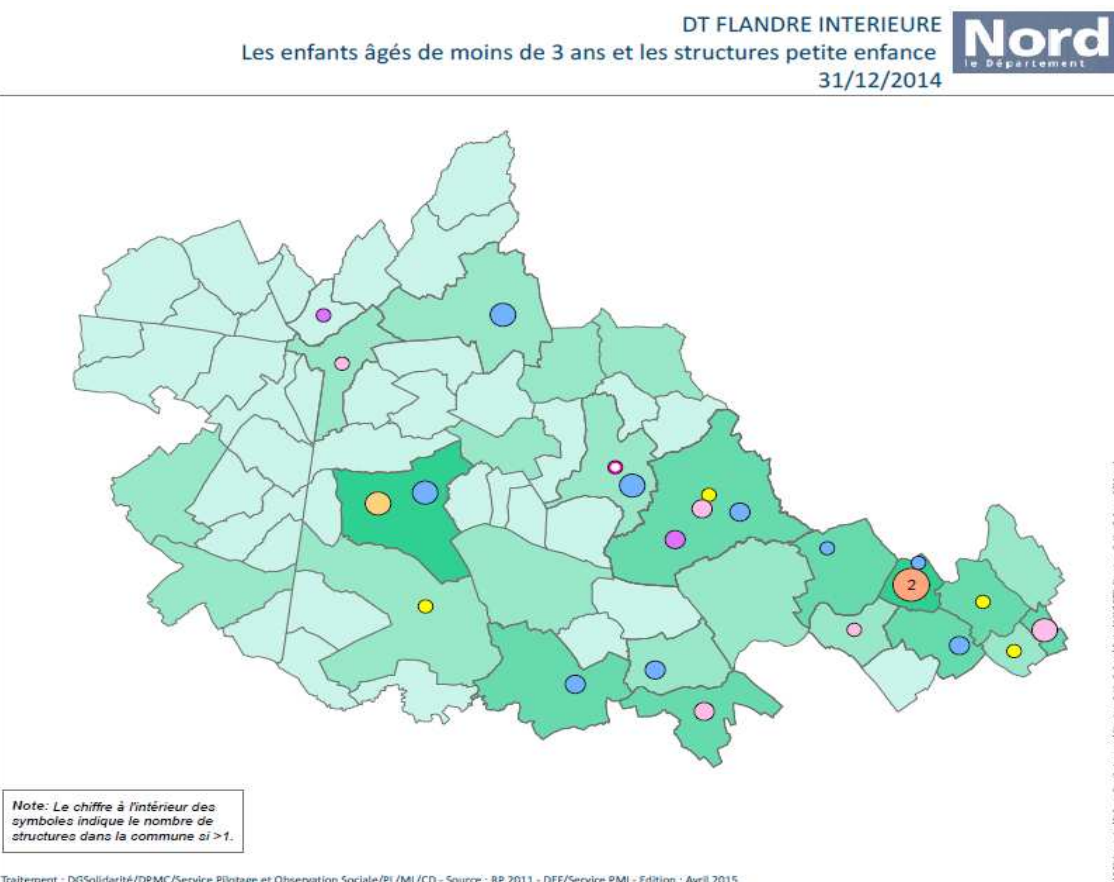
Les moins de 3 ans en 2011



Nombre de places par commune



0 2,5 5 Km

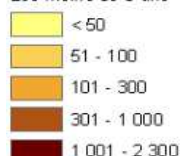


Département du Nord :
18 922 assistantes maternelles

DT Flandre Intérieure :
1 843 assistantes maternelles

UTPAS = Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale

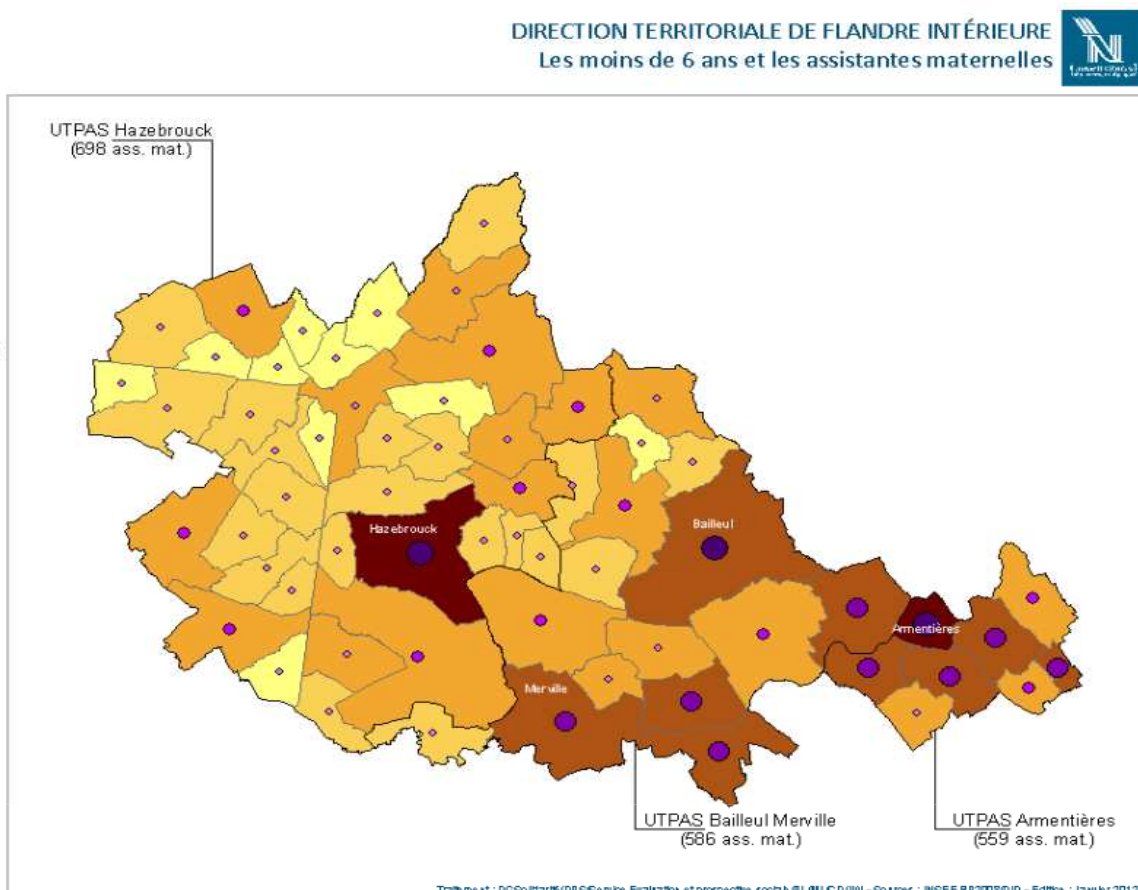
Les moins de 6 ans



Les assistantes maternelles



0 5 10 Km



Portrait de la Flandre Intérieure au regard de la protection de l'enfance

LES SERVICES DEPARTEMENTAUX et CENTRES DE PLANIFICATION FAMILIALE

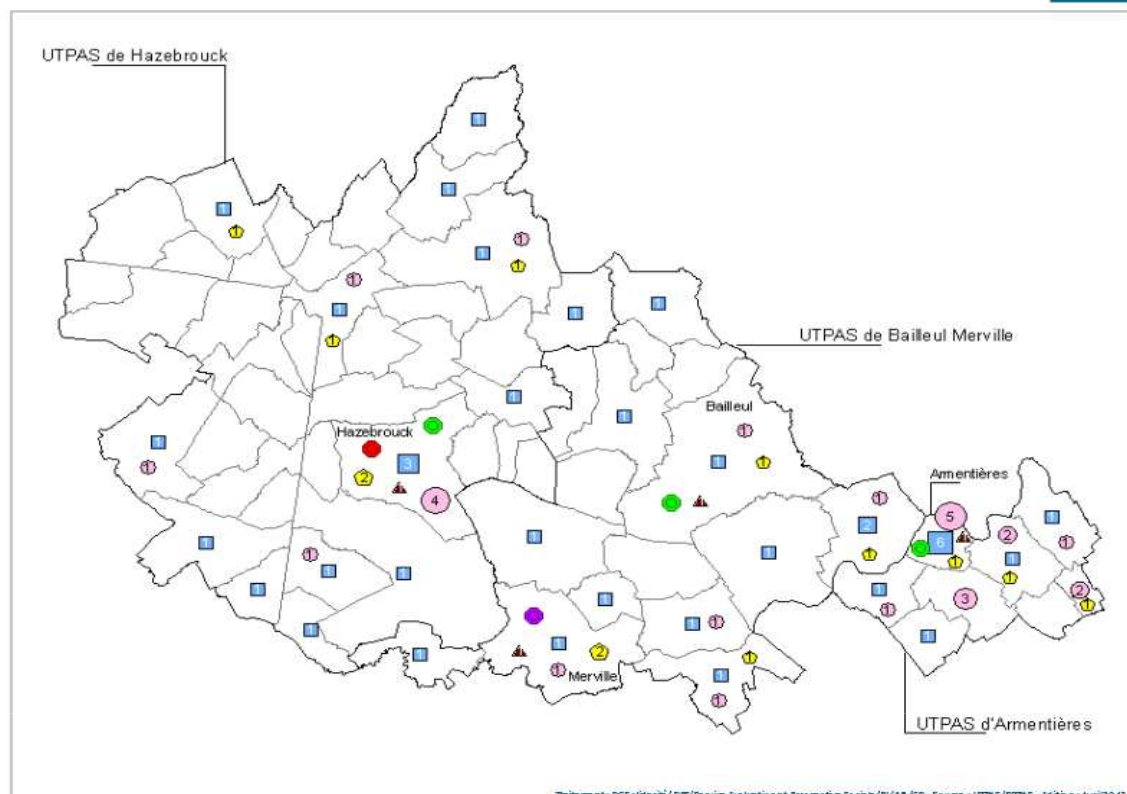


DT DE FLANDRE INTERIEURE
Lieux d'accueil du Public



- DTPAS
- UTPAS
- Antenne
- PMI
- ① ② ③ ④ ⑤
- SSD
- SPS
- ASE
- ▲

0 5 10 km



Traitement : DG Solidarité / DPC/Service Evaluation et Prospective Sociale / PLMLC/DJW - Sources : UTRIS/DTIS - Edité le : Avril 2012



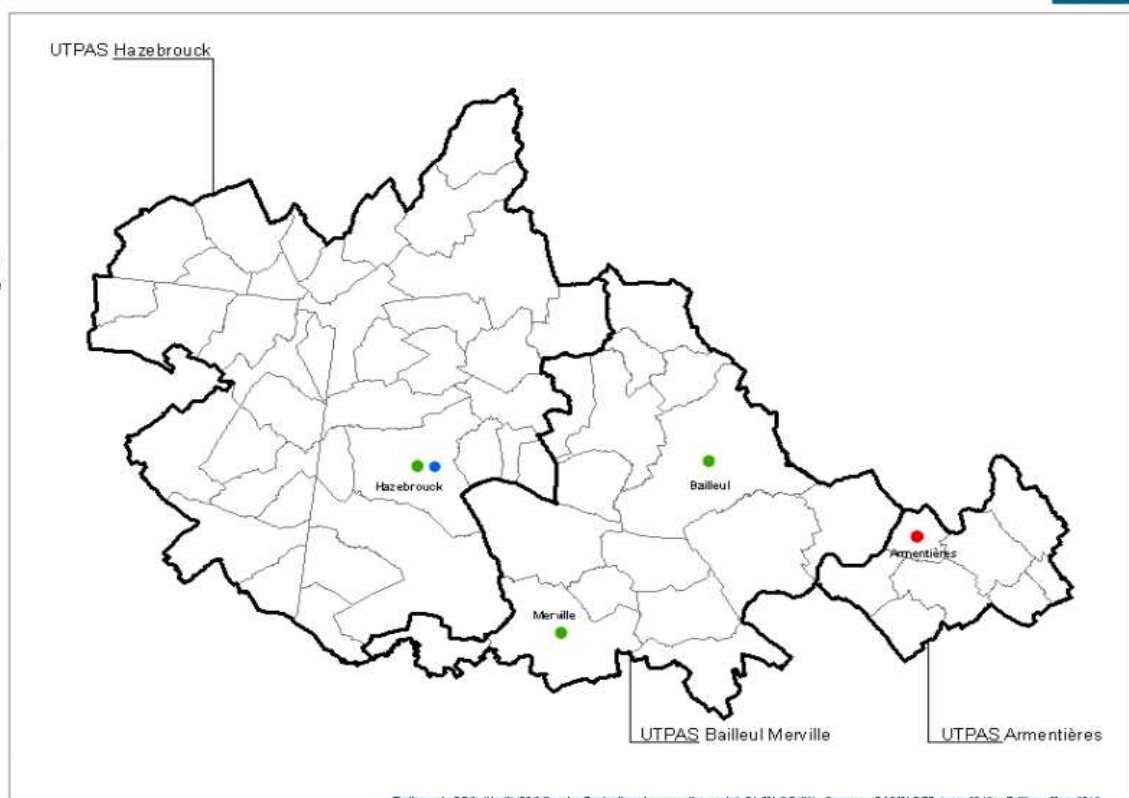
DIRECTION TERRITORIALE DE FLANDRE INTERIEURE
Les centres de planification et d'éducation familiale



UTPAS = Unité Territoriale de Prévention
et d'Action Sociale

- CPEF de gestion PMI
- CPEF de gestion associative
- CPEF de gestion hospitalière

0 5 10 km



Traitement : DG Solidarité / DPC/Service Evaluation et prospective sociale / PLMLC/DJW - Sources : DAPM-DEF (mars 2012) - Edité le : Mars 2012